

<https://enseignants.se-unsa.org/Situation-sanitaire-a-l-ecole-le-SE-Unsa-depose-une-alerte-sociale>



Situation sanitaire à l'école : le SE-Unsa dépose une alerte sociale

- Presse - Communiqués de presse -

Publication date: lundi 6 décembre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le Premier ministre vient d'annoncer le passage en niveau 3 du protocole sanitaire à l'école maternelle et élémentaire. Le SE-Unsa juge cette mesure insuffisante pour permettre à l'école de tenir compte-tenu de l'ampleur de la 5e vague, des problèmes engendrés par la dernière révision du *contact tracing* et de la situation catastrophique du remplacement des personnels absents. Après avoir tiré la sonnette d'alarme en vain, le SE-Unsa dépose une alerte sociale.

En effet, le passage en niveau 3 pour l'École correspond à un renforcement des règles de non-brassage des élèves sur les temps de récréations et de restauration, et à une désinfection accrue. Ces mesures sont nécessaires mais seront difficiles à mettre en oeuvre dans le contexte de tension actuelle et elles ne résoudront pas les problèmes d'organisation qui s'amplifient.

En pleine explosion des contaminations chez les enfants, la nouvelle règle de retour en classe sur présentation d'un résultat de test négatif et de fermeture si 3 cas s'avèrent positifs sur une durée de 7 jours, le tout sans aucun délai de précaution et de gestion, conduit à une mise sous pression de l'École jamais connue depuis le début de l'épidémie malgré les épreuves précédentes.

À ceci s'ajoute le manque crucial de remplaçants disponibles pour pallier les absences des enseignants malades de la Covid et de tous les autres virus ayant fait leur retour avec l'arrivée de l'hiver. Pourtant il ne devrait plus être possible de répartir les élèves dans les autres classes avec le passage en niveau 3.

Le SE-Unsa dépose une alerte sociale pour que des mesures soient prises immédiatement afin de permettre à l'École et à ses personnels de tenir alors que l'épidémie sera encore là durant toute cette année scolaire. Il demande :

- la révision de la procédure de *contact tracing* prenant en compte la situation épidémique et le besoin des personnels, en particulier les directrices et directeurs, d'avoir des temps préservés ;
- le recrutement d'enseignants pour assurer le remplacement dès la rentrée de janvier.

Par cette démarche, le SE-Unsa souhaite que le ministère donne les moyens aux personnels de rendre gérable et tenable l'accueil des élèves dans la durée.

Paris, le 6 décembre 2021

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93